

DEVENIR VÉTÉRINAIRE

VOUS AIMEZ LES ANIMAUX? C'est un bon début. Mais si vous voulez devenir médecin vétérinaire, il faut beaucoup plus que l'amour des animaux. Un vétérinaire est un médecin des animaux qui a étudié à l'université pendant au moins six ans et qui détient un permis pour donner aux animaux les soins médicaux et chirurgicaux dont ils ont besoin.

Bien que beaucoup de vétérinaires se consacrent aux animaux de compagnie, un tiers des vétérinaires canadiens travaillent en pratique mixte et des animaux destinés à l'alimentation. Leur travail consiste à examiner, à soigner et à traiter les animaux de la ferme et de compagnie.

Certains vétérinaires soignent les poissons, les reptiles et les oiseaux, tandis que d'autres se consacrent à la recherche, à l'enseignement, à l'administration ou à la fonction publique, dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux. Il y a environ 12 000 vétérinaires au Canada.

LA FONCTION PUBLIQUE

Les vétérinaires de la fonction publique portent une grande responsabilité à l'égard de la santé humaine en protégeant la santé des animaux destinés à l'alimentation.

Les vétérinaires fonctionnaires contribuent à protéger la santé humaine en inspectant les viandes et en luttant contre les maladies contagieuses. Ils participent à l'examen des animaux destinés à l'importation et à l'exportation, à l'homologation des produits biologiques vétérinaires, à la recherche et au diagnostic des maladies animales.

Les vétérinaires qui travaillent sur le terrain couvrent généralement un district de santé publique. Ils examinent des animaux destinés à l'exportation et prélèvent les échantillons nécessaires aux examens de laboratoire. Ils étudient les cas de maladies à déclaration obligatoire, comme la rage et la tuberculose, et transmettent les échantillons aux laboratoires.

LA PROFESSION

Qu'est-ce qu'un vétérinaire? Le vétérinaire est un docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.), un professionnel de la santé animale diplômé d'un collège de médecine vétérinaire. Il peut exercer sa profession dans les domaines suivants :

- **Pratique privée** — Au Canada, 75 p. 100 des vétérinaires travaillent en pratique des petits animaux, des grands animaux ou en pratique mixte, ou bien ils sont des spécialistes d'une discipline ou d'une espèce.
- **Fonction publique** — Dix pour cent des vétérinaires du Canada travaillent pour une administration publique.
- **Enseignement et recherche** — Cinq pour cent des vétérinaires du Canada travaillent dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.
- **Industrie** — Six pour cent des vétérinaires occupent un poste dans l'industrie vétérinaire.
- Le groupe des vétérinaires qui constituent les 4 p. 100 restants travaillent dans divers domaines liés à la médecine vétérinaire.

D'autres vétérinaires de la fonction publique occupent des postes de gestion. Ils contribuent à l'élaboration et à l'administration de programmes de santé animale et ils aident les décideurs à formuler des directives.

Pour poursuivre une carrière dans la fonction publique, il est utile de suivre certains des cours facultatifs qu'offrent les collèges de médecine vétérinaire dans le domaine. De plus, il est fortement recommandé de posséder de l'expérience en pratique privée.

L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Les vétérinaires qui enseignent peuvent être employés par l'un des quatre collèges canadiens de médecine vétérinaire, à former et à guider les futurs vétérinaires. D'autres forment les techniciens en santé animale dans les collèges et universités du pays.

Pour enseigner dans un collège de médecine vétérinaire, il faut détenir au moins un diplôme de maîtrise et être agréé dans une spécialité clinique. Dans certains cas, le Ph.D. est essentiel.

PRATIQUE PRIVÉE

La majorité des vétérinaires travaillent en pratique privée, que ce soit en pratique des petits ou des grands animaux, en pratique mixte, auprès d'une espèce ou dans une discipline, comme la pratique équine ou la chirurgie.

Les praticiens privés effectuent différentes tâches, notamment :

- l'examen des animaux;
- le diagnostic des maladies et le traitement des animaux;
- l'emploi de diverses techniques de diagnostic, comme la radiographie, l'échographie, l'analyse urinaire, et diverses analyses sanguines et des tissus;
- les interventions chirurgicales;
- les soins dentaires;
- la vaccination pour prévenir la transmission des maladies contagieuses;
- la consultation sur l'hygiène, l'alimentation, la reproduction et le soin des animaux;
- la gestion de leur entreprise.

Les professeurs peuvent enseigner la médecine vétérinaire clinique, donner des cours de sciences de base, ou faire les deux. Les professeurs conseillent les étudiants, siègent à des comités, et participent à des réunions, des conférences et des activités de perfectionnement professionnel.

Les vétérinaires chercheurs tentent d'élaborer des remèdes et des mesures de prévention contre diverses maladies. Dans les collèges de médecine vétérinaire, les professeurs mènent leurs propres travaux de recherche, qui peuvent porter sur l'élaboration de traitements ou de médicaments.

Les vétérinaires veillent à la santé et à la prévention des maladies chez les animaux de compagnie et les animaux destinés à l'alimentation. Par conséquent, ils doivent se tenir au courant des maladies émergentes chez les animaux, connaître tous les produits qui servent à traiter les animaux, utiliser les techniques de diagnostic et de traitement les plus récentes, et renseigner leurs clients sur les zoonoses, c'est-à-dire les maladies qui peuvent être transmises entre animaux et humains.

LA PRATIQUE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les cliniques pour animaux de compagnie sont installées dans la collectivité; en général, on y soigne des chiens, des chats et, parfois, des animaux exotiques (oiseaux, petits mammifères et reptiles). Certaines cliniques limitent leurs activités à une seule espèce.

Les cliniques pour animaux de compagnie sont agréées par un organisme provincial de réglementation; elles sont régulièrement soumises à une

inspection de conformité à des normes strictes. La plupart des installations sont des hôpitaux miniatures dotés d'un laboratoire, de salles de radiographie, de chirurgie, d'examen, de traitement, de dentisterie et d'isolement, d'une pharmacie et d'enclos pour l'hébergement ou l'hospitalisation d'animaux. D'autres services sont offerts, comme la consultation à propos de la sélection, du soin, de l'alimentation et du comportement d'un animal, l'hébergement et le toilettage. La médecine préventive et l'information sur les stades de la vie sont des aspects importants de la pratique vétérinaire. Certains médecins reçoivent une formation plus poussée dans le domaine de la médecine, de la chirurgie ou de la dentisterie, ou dans celui des traitements parallèles, comme la chiropraxie et l'acupuncture. Souvent, dans une région donnée, les cliniques vétérinaires coordonnent les services d'urgence hors des heures d'ouverture. D'autres cliniques offrent des services 24 heures sur 24.

Les cliniques mobiles offrent une gamme limitée de services vétérinaires; elles peuvent être rattachées à un hôpital vétérinaire local.

LA PRATIQUE DES GRANDS ANIMAUX

La pratique des grands animaux englobe les services médicaux et chirurgicaux au cheptel (moutons, bœufs, chèvres, porcs et volaille) et aux chevaux. Les cliniques pour grands animaux sont elles aussi agréées par les organismes provinciaux de réglementation et soumises à des inspections régulières

LA FORMATION

Un étudiant intéressé à devenir vétérinaire devrait, dès le secondaire, choisir des cours de sciences, et discuter avec un conseiller d'orientation bien informé du programme d'études à suivre. Les cours de sciences, comme la biologie, la chimie et la physique, constituent une bonne base, mais les cours en sciences humaines et sociales sont également recommandés, tout comme une solide formation en mathématiques. Si le travail dans une clinique vous intéresse, songez à prendre des cours de gestion commerciale, en administration ou en entrepreneuriat.

Un étudiant peut aussi acquérir de l'expérience pratique en travaillant auprès de diverses espèces animales. Le bénévolat et le travail dans une clinique vétérinaire sont très utiles pour se familiariser avec la profession, et les références de tels employeurs font partie des exigences d'admission au collège.

Pour obtenir un doctorat en médecine vétérinaire (D.M.V.), l'étudiant doit faire six ans d'études universitaires, soit deux ans d'études préalables dans une université, puis quatre ans dans l'un des quatre collèges canadiens de médecine vétérinaire (cinq ans au Québec). Certains collèges modifient leurs exigences relatives à la formation universitaire préalable ainsi que leur

de la conformité à des normes strictes. Les services médicaux comprennent le diagnostic des maladies et le traitement d'individus ou de troupeaux entiers, et l'application de mesures préventives dans un troupeau. Certaines cliniques ont des salles de chirurgie en plus de pouvoir exécuter des interventions à la ferme, tandis que d'autres aiguillent les cas complexes vers des établissements spécialisés ou des collèges de médecine vétérinaire. En plus de traiter les patients, les vétérinaires des grands animaux proposent des services de gestion préventive de la santé des troupeaux, et ils sont à l'affût des flambées de maladies dans leur région.

De nos jours, beaucoup de cliniques se limitent à la médecine et la chirurgie d'une catégorie d'animaux (volaille, troupeaux bovins, troupeaux laitiers, porcins, équins ou petits ruminants, comme les chèvres et les moutons), tandis que certaines cliniques traitent toutes les espèces. De nombreuses cliniques mettent l'accent sur la santé des troupeaux, et prennent en compte des facteurs environnementaux, nutritionnels et génésiques. Les praticiens des équins peuvent s'occuper surtout de chevaux de course, de l'élevage, des chevaux de promenade ou de tous ces domaines.

LA PRATIQUE MIXTE

La pratique mixte diffère des pratiques décrites ci-dessus en ce qu'elle englobe les grands animaux et les animaux de compagnie. Les cliniques mixtes sont courantes dans les régions rurales; elles offrent des services complets de médecine et de chirurgie.

programme d'études en tenant compte de l'évolution de la profession. Les conseillers en orientation de votre établissement devraient pouvoir vous renseigner sur les modifications apportées aux critères d'admission et au programme d'études. Le nombre d'étudiants acceptés dans les collèges de médecine vétérinaire est assez restreint. Chaque année, les collèges délivrent environ 400 diplômes de D.M.V.

LES REVENUS MOYENS

Outre la satisfaction de contribuer au bien-être de la collectivité, les vétérinaires reçoivent de nombreuses gratifications personnelles au fil de leur carrière.

Les revenus des généralistes varient selon le type de clinique et la taille du marché.

Le revenu annuel des nouveaux vétérinaires oscille entre 40 000 \$ et 65 000 \$.

PRATIQUE SPÉCIALISÉE

Les spécialistes agréés offrent des services dans les hôpitaux vétérinaires locaux, ou ils sont employés dans des cliniques regroupant divers spécialistes ou encore dans des hôpitaux universitaires. Beaucoup de cliniques de spécialistes et tous les collèges de médecine vétérinaire offrent des services dans plus d'une spécialité. Les vétérinaires généralistes peuvent consulter certains spécialistes par le truchement de services de télémédecine. Les spécialités vétérinaires sont, notamment, la dermatologie, la cardiologie, la neurologie, l'ophtalmologie, l'oncologie, le comportement, l'anesthésiologie, la médecine interne et la dentisterie.

D'autres cliniques de spécialistes se concentrent sur une espèce particulière. Les spécialistes des félins, des équins, des oiseaux, des porcins, des bovins, des animaux de zoo ou des animaux exotiques ont effectué des études approfondies sur certaines espèces.

Un vétérinaire ne peut pas se présenter comme un *spécialiste* s'il n'a pas été agréé par une association de spécialistes. Pour porter ce titre, il faut faire des études supplémentaires après l'obtention du D.M.V. L'American College of Veterinary Internal Medicine (ACVIM) et l'American Board of Veterinary Practitioners (ABVP) sont des exemples d'organismes nord-américains qui agréent les spécialistes.





UNE CARRIÈRE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE



ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)

L'ACMV est l'organisme national qui représente et sert les intérêts de la profession vétérinaire au Canada. L'Association s'est engagée à promouvoir l'excellence au sein de la profession ainsi que le bien-être des animaux. Elle concentre ses efforts sur trois priorités : son rôle de chef de file à l'égard des enjeux nationaux, une carrière prospère et une vie équilibrée et la défense du bien-être des animaux.

Par le truchement de son congrès annuel et de cours présentés dans le Web, l'ACMV offre aux vétérinaires diverses possibilités de perfectionnement.

Le Bureau national des examinateurs (BNE) de l'ACMV administre des examens afin d'évaluer les compétences des étudiants canadiens et étrangers.

L'ACMV publie deux revues dont les articles scientifiques sont évalués par des pairs : La *Revue vétérinaire canadienne* et la *Revue canadienne de recherche vétérinaire* (la seule revue nationale sur la recherche vétérinaire au Canada), et elle a créé un site Web interactif (www.santeanimale.ca) à l'intention des propriétaires d'animaux.

Pour obtenir plus d'information, visitez le site Web de l'ACMV à www.veterinairesaucanada.net

LES COLLÈGES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE AU CANADA

Il y a cinq excellents collèges de médecine vétérinaire au Canada.

Atlantic Veterinary College
Université de l'Île-du-Prince-Édouard
550 University Avenue
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 4P3
www.upei.ca/avc

Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal
3200, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C6
www.medvet.umontreal.ca

Ontario Veterinary College
Université de Guelph
Guelph (Ontario)
N1G 2W1
www.ovc.uoguelph.ca

**Western College of
Veterinary Medicine**
Université de la Saskatchewan
52 Campus Drive
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 5B4
www.usask.ca/wcvm

**Faculté de médecine vétérinaire de
l'Université de Calgary (UCVM) TRW 2D01**
3330 Hospital Drive NW
Calgary (Alberta)
T2N 4Z6
www.vet.ucalgary.ca

Pour obtenir une description complète des critères d'admission, et des bourses d'études et de perfectionnement, veuillez communiquer avec le bureau d'admission du collège de votre choix, aux coordonnées indiquées ci-dessus.

LE TECHNICIEN EN SANTÉ ANIMALE OU TECHNICIEN EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Les techniciens en santé animale et techniciens vétérinaires sont des professionnels qui, au sein de l'équipe vétérinaire, assurent le bien-être des animaux en leur prodiguant des soins de santé. Ils travaillent sous la supervision d'un vétérinaire agréé. Ils effectuent des tâches importantes, notamment :

- en aidant le vétérinaire pendant les interventions chirurgicales;
- en préparant les champs stériles pour une intervention chirurgicale;
- en administrant divers produits anesthésiants et en surveillant le patient, sous la supervision du vétérinaire;
- en prodiguant des soins d'urgence, intensifs et infirmiers;
- en effectuant des tests de diagnostic, notamment en hématologie, en chimie clinique, en bactériologie et en cytologie;
- en administrant les médicaments et les traitements prescrits par le vétérinaire;
- en exécutant et en développant les clichés radiologiques;
- en participant à diverses tâches en pathologie clinique, comme les nécropsies et la préparation d'échantillons pour l'analyse cytologique et histologique;

- en prodiguant des soins dentaires;
- en établissant des régimes nutritionnels et en conseillant les clients;
- en immobilisant et en manipulant les animaux;
- en offrant des services de zootechnie, de soins infirmiers, y compris la surveillance étroite des patients hospitalisés, et en contribuant au programme de gestion de la douleur;
- en informant le public et en répondant aux clients;
- en participant à la gestion de la clinique.

La formation de technicien s'échelonne généralement sur deux ou trois ans, selon le programme de l'établissement et les exigences provinciales. Elle comprend des cours de sciences de base et de sciences appliquées.

Les techniciens en santé animale peuvent occuper un emploi en pratique privée, dans un zoo, dans un centre de soins aux animaux sauvages, dans la fonction publique, en recherche et dans l'industrie.

Les perspectives d'emploi des techniciens demeurent excellentes. Pour obtenir plus d'information sur la formation des techniciens en santé animale et en

médecine vétérinaire, ou pour obtenir la liste des collèges canadiens agréés par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), visitez le site Web de l'Association canadienne des techniciens et technologistes en santé animale (ACTTSA), à www.caahst-acttsa.ca

AGRÈMENT DES VÉTÉRINAIRES

Pour exercer la médecine vétérinaire au Canada, il faut obtenir un permis d'exercice. La délivrance de ce permis incombe aux organismes provinciaux de réglementation.

Les organismes provinciaux de réglementation formulent et appliquent des normes pour la pratique vétérinaire et ils imposent des mesures disciplinaires à ceux qui commettent des fautes professionnelles.

Les organismes de réglementation vétérinaire régissent la pratique vétérinaire dans le but de protéger le public.



CE DOCUMENT D'INFORMATION VOUS EST OFFERT PAR

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
339, rue Booth, Ottawa ON K1R 7K1
Tél : (613) 236-1162 | Téléc : (613) 236-9681

© Droit d'auteur ACMV 2010



ASSOCIATION CANADIENNE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

WWW.VETERINAIRESAUCANADA.NET
WWW.SANTEANIMALE.CA